



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-051 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 Juillet 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT.

Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

**Représentés :** A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS

La secrétaire de séance désigné est Héloïse BARADEL.

---

**OBJET :** FINANCES - CONSTATATION ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019  
BUDGET ANNEXE RESTAURATION

---

Rapport : Yves ALLARDIN

**EXPOSE :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe restauration, il convient de procéder à l'affectation des résultats

**PROPOSITION :** Le Rapporteur propose au Conseil Municipal :

Vu l'avis de la commission finances, administration générale, commerces, sécurité du 6 juillet 2020 ;

**Pour le budget restauration :**

## 1 - Les résultats du Compte Administratif 2019 :

Le compte administratif 2019 laisse apparaître :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes de fonctionnement réalisées :		745 935,03
Dépenses de fonctionnement réalisées :		745 226,31
<b>Résultat de l'exercice :</b>	(Excédent)	<b>708,72</b>

Résultat antérieur :	(Excédent)	236 206,79
----------------------	------------	------------

<b>Résultat de clôture :</b>	(Excédent)	<b>236 915,51</b>
------------------------------	------------	-------------------

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes d'investissement réalisées :		19 297,35
Dépenses d'investissement réalisées :		33 989,26
<b>Résultat de l'exercice :</b>	(Déficit)	<b>-14 691,91</b>

Résultat antérieur :	(Excédent)	28 486,03
----------------------	------------	-----------

<b>Résultat de clôture :</b>	(Excédent)	<b>13 794,12</b>
------------------------------	------------	------------------

Restes à réaliser – Recettes		0,00
Restes à réaliser – Dépenses		0,00
<b>Solde des restes à réaliser</b>	(Excédent)	<b>0,00</b>

**BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de clôture de la section d'investissement :	(Excédent)	13 794,12
Solde des restes à réaliser :	(Excédent)	0,00
<b>Besoin de financement de la section d'investissement :</b>	(Excédent)	<b>0,00</b>

**2 - Propositions d'affectation des résultats 2019 :**

Il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- Affectation de 236 915,51 € en excédent de fonctionnement reporté pour le financement de la section de fonctionnement à l'article comptable 002 en recettes de fonctionnement,
- Affectation de l'excédent de 13 794,12 € à l'article comptable 001 en recettes d'investissement.

Affectation obligatoire au besoin de financement de la section d'investissement : (Titre au compte 1068)		0,00
--	--	------

<b>Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :</b>	(Excédent)	<b>236 915,51</b>
---	------------	-------------------

<b>Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :</b>	(Excédent)	<b>13 794,12</b>
--	------------	------------------

Accusé de réception en préfecture  
038-213805633-20200715-2020-051-DE  
Date de télétransmission : 24/07/2020  
Date de réception préfecture : 24/07/2020

Conseil municipal du 15 Juillet 2020

**DECISION : La proposition est ADOPTÉE à 28 POUR - 7 ABSTENTIONS (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, M. MISTRE, B. HUET, J. VIAL, JL. BOISSARD, A. VIRIEUX)**

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

  
Julien POLAT

